



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tabagisme

Question écrite n° 123303

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, sur le problème du tabagisme chez les jeunes. Des mesures ont été prises pour limiter la vente de tabac aux mineurs, malheureusement trop de jeunes ont encore un accès facile au tabac et ceci malgré les augmentations de prix successives. En effet, 26,3 % des jeunes sont déjà des fumeurs réguliers dès l'âge de 15 ans. Ce chiffre passe à 40 % chez les jeunes de 16-25 ans. Le secrétariat d'État à la famille doit lancer prochainement un espace internet dédié aux familles qui a vocation à répondre aux problèmes que se posent les parents et qui vise à les orienter vers les sites institutionnels de référence. Il se réjouit de cette initiative et souhaite que les principales associations qui luttent efficacement en France contre le tabagisme puissent figurer parmi les liens internet consultables par les familles. Il lui demande de bien vouloir le tenir informé de l'évolution de ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123303

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12441

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)